Belgique : création d’une “Ecotaxe”

Partage international nº 68 – Avril 1994

Le gouvernement belge a introduit une écotaxe de 15 F sur les rasoirs jetables. Pour lutter contre le suremballage des articles, le gouvernement prévoit également de taxer d’autres produits jetables tels que les bouteilles, boîtes de conserve et les piles.

Sources : Süddeutsche Zeitung, Allemagne
Thématiques : environnement
Rubrique : Faits et prévisions